



Info syndicale CGT NAVALE

Election conseil d'administration

Chantiers de l'Atlantique

La CGT NAVALE remercie celles et ceux qui ont exprimé leur vote en faveur du syndicat, marquant ainsi leur conscience par cette élection des enjeux liés à la défense de leurs emplois, leurs salaires et conditions de travail.

Passer outre les obstacles sur les conditions matérielles de vote imposés par la direction depuis quelques années maintenant, n'est pas si simple. Obstacles qui n'ont rien d'innocents.

Quasiment 60% des salariés ne sont pas allés voter à cette élection.

Et un cadre sur deux n'a pas fait ce geste non plus, quand bien même l'ordinateur est un outil de travail familier et quotidien pour eux.

La CGT réaffirme qu'il faut restaurer un vote papier sur site pour assurer l'équité du vote et lui redonner un sens collectif.

Concernant les résultats :

- **chez les non-cadres (ouvriers et ATAM), la CGT fait le meilleur score avec près de 40% des voix.** Suivi de FO (23%), de la CFDT (20%) et enfin CFE-CGC (12%).
- **chez les cadres, la CGC et la CFDT cumulent à eux deux 51% et 43% des voix, suivi de la CGT avec 2.23% et FO avec 1.79%**

Les résultats au global sont les suivants :

- 1. Gilles BRIAND est élu pour la CGT avec 350 voix**
- 2. Christophe MOREL est élu pour la CFDT avec 375 voix**
- 3. Clovis THEARD est élu pour la CFE-CGC avec 340 voix**
- 4. La liste FO n'a pas d'élu.**

Les nombreux votes CGT, notamment chez les non-cadres, valident la position de notre syndicat sur l'actionnariat des chantiers navals et les nécessaires luttes à venir pour obtenir de meilleurs emplois, salaires et conditions de travail.

Le prochain conseil d'administration aura lieu début mars.